



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-7454>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **26-7454**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Commune de Saint-André-les-Vergers

**Correspondant** : SERVICES techniques

**Adresse** : 38 avenue Maréchal Leclerc, 10120 Saint-André-les-Vergers

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=38749>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : MAINTENANCE ET FOURNITURE D'EXTINCTEURS La présente consultation porte sur la vérification périodique et la maintenance d'un parc d'environ 300 extincteurs de plusieurs marques, répertoriés à ce jour, dans les bâtiments et véhicules, de la ville de Saint André les Vergers ainsi que la fourniture de nouveaux appareils.-.

**Lieu d'exécution et de livraison** :38 avenue Maréchal Leclerc, 10120 Saint-André-les-Vergers

### Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)** : 20/03/2026

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

### Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- PRIX DES PRESTATIONS : 60%
- VALEUR TECHNIQUE : 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 17:00

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** M2026-04

**Renseignements complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur met à disposition des candidats le dossier de consultation par voie électronique, gratuitement et en totalité, par téléchargement sur le profil d'acheteur de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.xmarches.fr>. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cas échéant, le délai de validité des propositions négociées, sera de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées. Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Néanmoins, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de variantes dans le cadre de la présente consultation. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle dans le cadre de la présente consultation. Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de la date d'accusé réception par le titulaire de la notification du lot. L'accord-cadre est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une durée de 1 an sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Conformément aux dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire de l'accord-cadre ne peut refuser la reconduction. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. S'agissant du critère VALEUR TECHNIQUE, notée sur 100 points, pondération 40%, il sera jugé au regard des éléments de réponses fournis au sein du mémoire technique du candidat selon les sous-critères suivants : 1. La qualité et la pertinence des moyens humains et matériels affectés à la réalisation des prestations, sous critère noté sur 20 points ; 2. la pertinence et la qualité de la méthodologie proposée par le candidat pour réaliser les prestations de maintenance préventive et corrective : - Procédure mise en œuvre pour la planification et la gestion des opérations de maintenance préventive, sous-critère notée sur 20 points ; - Procédure mise en œuvre pour la gestion des opérations de maintenance curative courantes et urgentes : délai d'intervention, logistique quant aux matériels à remplacer (de la demande du maître d'ouvrage jusqu'à la mise en place sur site) etc... sous-critère notée sur 40 points ; 3. La qualité et la pertinence des modalités de traitement des déchets issus de l'exécution du présent accord-cadre (recyclage, valorisation) y compris les modalités d'organisation et de traçabilité, sous critère notée sur 20 points.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2026